**Repérage sur la demi-droite graduée (unités, dixièmes et centièmes) (1)**

Consigne 1: l’usage de la règle graduée n’est pas autorisé. L’unité choisie est la longueur de la bande de papier. Vous devez repérer le nombre sur la première demi-droite, le nombre cent-trente-huit centièmes sur la deuxième, et le nombre sur la troisième. Vous pouvez faire d’autres tracés sur les demi-droites.

Consigne 2 : vous devez donner au moins une autre écriture de chacun des nombres repérés.



Consigne 1: l’usage de la règle graduée n’est pas autorisé. L’unité choisie est la longueur de la bande de papier. Vous devez repérer le nombre sur la première demi-droite, le nombre cent-trente-huit centièmes sur la deuxième, et le nombre sur la troisième. Vous pouvez faire d’autres tracés sur les demi-droites.

Consigne 2 : vous devez donner au moins une autre écriture de chacun des nombres repérés.



